



Bulletin de l'Association des Amis de la bibliothèque et des Archives du diocèse de Coutances et Avranches

**N°23
janvier 2021**

Le mot de la présidente

Difficile année 2020 pour tous

Au nom de l'association des amis, je forme des vœux pour que l'année 2021 voie la fin de cette épidémie et que nous reprenions chacun le cours normal de nos vies de famille, de travail et de loisirs.

Vous n'avez peut-être pas beaucoup fréquenté la bibliothèque ces derniers mois mais vous avez vu que, grâce à Sophie, elle a continué de vivre. Merci à elle d'avoir su maintenir les liens entre nous et de nous faire partager ses découvertes de lecture par internet.

Bien sûr, les projets que nous avons fait sont reportés. Nous avons tout de même réussi à faire notre assemblée générale grâce à votre présence ou vos pouvoirs.

La restructuration des rayonnages est terminée et le prochain travail de la bibliothèque sera la signalétique. Puisque notre bibliothèque présente la particularité que les livres soient en accès libre, il est indispensable de faciliter les recherches par des signes clairs.

Nous avons continué à acquérir de nombreux ouvrages dont Sophie vous donne la liste régulièrement, n'hésitez pas, à les demander et à formuler vos désirs pour de nouvelles acquisitions.

Bonne année de lecture

Sylvie Chicot

Une nouvelle responsable

Après avoir assuré depuis 2011, avec conviction et compétence, la responsabilité de la bibliothèque diocésaine, M. Etienne Vallée a demandé à passer le relais.

Le Père Daniel Jamelot, vicaire épiscopal, m'a alors sollicitée en m'invitant à poursuivre l'objectif principal donné par Mgr Le Boulc'h : « pour exercer sa mission de favoriser et encourager la formation par la lecture en rendant accessibles des ouvrages liés au questionnement chrétien, la bibliothèque a besoin d'être davantage reliée » notamment en développant les relations avec les services diocésains afin d'accompagner les formations par la proposition de documentations et de lectures aux participants, en développant le lien avec les doyennés et les paroisses, en poursuivant les échanges avec la communauté culturelle civile...

Ayant moi-même bénéficié pour ma formation de la grande richesse qu'offre le fonds de la bibliothèque diocésaine, j'ai accepté cette nouvelle mission en sachant que je peux m'appuyer sur l'expérience de Sophie Legallet, bibliothécaire salariée, et sur l'engagement passionné de l'équipe bénévole des Amis de la bibliothèque et des Archives diocésaines.

Il faut bien l'énergie et l'inventivité de toute une équipe pour continuer de répondre aux besoins des lecteurs et pour relever les défis auxquels elle se trouve confrontée.

A travers ce bel outil de formation, je me réjouis avec toute l'équipe, de pouvoir collaborer à l'annonce de l'Évangile dans notre diocèse.

M.J. Grébouval

In memoriam de monsieur René Le Texier

Ancien bibliothécaire de la ville de Coutances, entrant en retraite, René Le Texier avait accepté de devenir en 1994, le responsable du fonds ancien de la bibliothèque diocésaine contenant les ouvrages d'avant 1905 de l'ancien séminaire. Pendant un quart de siècle, secondé par M. Le Petit, patiemment il a trié, classé, catalogué, entretenu, tous ces ouvrages, avec un soin "amoureux", intégrant des apports continuels.

Pour le remercier de ce travail de bénédictin, il avait été élevé au rang de chevalier de l'ordre de Saint-Michel par Monseigneur Le Boulc'h le 13 juin 2014.

En 2018, sa santé ne lui permettant plus de poursuivre ce travail, il dut arrêter. Peu après, la bibliothèque perdait alors son plus ancien bénévole. Merci.

Etienne Vallée

Dix ans au Fonds Ancien...

J'ai rencontré René Le Texier dans Coutances vers 2008. Il y avait presque un demi-siècle qu'on ne s'était vus ! On a parlé. Un exil de dix-neuf ans que j'avais naguère terminé aux Archives de la Mayenne, département où il avait passé la meilleure partie de sa jeunesse, a dû faire le principal sujet de notre conversation. Aussitôt chaleureusement accueilli au fonds ancien, je m'y suis trouvé peu à peu "embauché", courant 2010, pour classer brochures et manuscrits. Une collaboration fructueuse s'est ensuivie.

Proximité d'idées ou d'opinions, ce n'est pas impossible ; connivences (amusantes parfois) c'est certain, ne serait-ce que dans l'usage maintenu entre nous de ce *me-sieu* qui n'est pas très "tendance"... (raison de plus pour braver la mode !).

Enfin et surtout, intérêt mutuel pour le livre ancien, ravivé au début par quelques excursions à la bibliothèque de Valognes, ce paradis bas-normand de l'incunable.

Eh bien, cher Monsieur, merci et au revoir ! Je veille, aujourd'hui encore, sur la multitude de beaux ouvrages catalogués par vos soins.

Yves Le Petit, fonds ancien

Comment garder le lien avec les lecteurs en période Covid?

En mars 2020, le couperet du confinement nous prenait tous de court. Il fallait fermer tous les lieux accueillants du public. Le virus Covid invisible à l'oeil rodait! La Bibliothèque diocésaine comme la médiathèque voisine de Coutances et ses consoeurs diocésaines et municipales ne fit pas exception. La porte fut fermée.

Dans ce chamboulement de nos vies personnelles, garder le lien avec les lecteurs ne fut pas, je l'avoue ma priorité. Et puis cela ne devait durer que 15 jours. Une fermeture "habituelle" pendant les vacances scolaires. La pandémie en décida autrement, la porte de la bibliothèque ne fut ouverte à nouveau que début juin et seulement 2 jours par semaine pour les lecteurs.

La bibliothèque diocésaine est riche des voix de ses lecteurs qui échangent sur le livre qu'ils viennent de lire. Elle est vivante de leurs demandes de conseils de lecture, de leurs recherche d'un titre, d'un auteur. Elle est animée des discussions, des rires des moments de partages de ses bénévoles. On pourrait presque dire que c'est une bibliothèque sonore dans le bon sens du terme.

Alors comment relancer ces instants vivants dans ce lieu quand justement on ne peut pas se parler de vive voix?

La période de fermeture estivale est arrivée. Chaque lecteur, qui passait le seuil de la porte, se délestait de ses emprunts de début d'année et repartait avec le sourire et de nouvelles lectures parfois choisies dans les achats de juin.

En Septembre, les lecteurs sont revenus, régulièrement. Les gestes barrières sont devenues routines : porter le masque, mettre du gel hydroalcoolique en entrant, donner le numéro des livres pour éviter les contacts, poser les livres "en quarantaine" sur le chariot....

Et en novembre : nouveau confinement mais je pouvais venir travailler. Alors devant tous ces livres qui "s'ennuyaient" sur les rayonnages, j'ai utilisé le mail et la page facebook de la bibliothèque diocésaine pour les "occuper"! Valoriser le fonds, garder le lien et peut être susciter l'envie de lecture, voilà sur quoi je me suis appuyée en novembre et décembre.

Trois fois par semaine, les lecteurs et les services diocésains recevaient un partage de lecture : quelques lignes d'un article, d'un livre, d'un poème... tous issus des rayonnages de la bibliothèque. Découverte pour le lecteur et le plus souvent pour moi aussi!

Ecrire un mail ou sur la page facebook a toujours une part d'inconnu: comment ce message va-t-il être reçu?

Mes messages n'ont pas été sans réponses, loin de là. Des lecteurs m'ont remerciée avec bienveillance, avec d'autre j'ai eu des partages de lecture, j'ai eu des partages et des like sur Facebook. La place virtuelle de la bibliothèque diocésaine se mettait elle aussi en mouvement. En un mot : la bibliothèque diocésaine continuait d'être bien vivante, même en période de confinement, grâce à ses lecteurs.

Sophie Legallet

Les livres donnés à la Bibliothèque diocésaine :Où vont-ils ? À quoi servent-ils ?

Depuis l'ouverture de la Bibliothèque diocésaine, en décembre 1996, les responsables n'ont cessé de faire appel à la générosité des lecteurs, des prêtres et des services pour le don de livres afin d'accroître le nombre et la diversité des ouvrages mis à disposition du public.

Les legs et dons importants des débuts. Avant 2000, de nombreux dons ont rendu un fier service à la Bibliothèque dont le fond n'était plus approvisionné depuis 1971. Des collections devaient être complétées.

Le public étant plus diversifié que celui des professeurs et des élèves du Grand séminaire, il était important de disposer d'ouvrages sur la catéchèse, l'art religieux, l'histoire de Normandie et de la Manche, etc. Des prêtres ont légué en grand nombre des ouvrages, des collections ont été récupérées ici ou là et les étagères se sont remplies. Ces dernières furent même occupées par des ouvrages sur l'histoire contemporaine, les voyages et le tourisme. Depuis cinq ou six ans le catalogue général a été recentré sur ce qui fait la spécificité d'une Bibliothèque diocésaine. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont permis de compléter et de mettre à niveau la Bibliothèque diocésaine.

La situation actuelle, en 2021. Une grande opération de vérification, de classement et de redistribution des livres sur les étagères est en voie d'achèvement. L'organisation générale a été revue, des emplacements nouveaux pour des catégories de livres ont été attribués. Tous les ouvrages ont été contrôlés recevant un emplacement précis sur les étagères. De ce fait, pour maintenir la cohésion du catalogue générale les bibliothécaires sont plus attentifs à sélectionner ce qui est donné.

Continuez de donner des livres ! Le message reste le même depuis vingt-cinq ans. Toutefois, pour ne pas encombrer les locaux de la Bibliothèque qui est toujours à l'étroit, dès que le nombre de livres à donner est important envoyez un message précisant vos intentions. Les bibliothécaires sont prêts à se déplacer chez vous pour sélectionner les ouvrages pouvant servir la Bibliothèque et cela de différentes façons.

Où vont ces livres, à quoi servent-ils ? Arrivés à destination au local, 2 rue Daniel, un tri est opéré par des bénévoles et les livres prennent diverses directions.

- Prendre place dans le catalogue. La bibliothèque ne possédait pas tel ouvrage, tel autre manquait dans une collection, ou bien le comité de lecture avait hésité à en faire l'acquisition, alors une place leur est donnée sur une étagère. Ainsi, après leur évaluation les livres donnés continuent d'enrichir le fond général.

- Alimenter les paniers de lecture de l'été. En été les bibliothèques sont fermées alors l'idée est venue de mettre des livres à disposition pendant cette période avec l'invitation suivante « Servez-vous ! » Les livres retenus sont des doubles récents faciles à lire. Depuis trois ans des paniers ont été déposés à la cathédrale et les églises de Agon, La Haye-du-Puits, Portbail, Sartilly
- Permettre la constitution de fonds délocalisés de la Bibliothèque. Un groupe de jeunes ont besoin d'un petit ensemble d'ouvrages comme ceux de l'année Saint-Michel à Saint-Lô ou la pastorale des jeunes. Les livres assez récents donnés constituant des doubles trouvent ainsi leur utilité.
- Participer à la vente par internet. Le reclassement des livres a écarté du catalogue des ouvrages et certains gardent de la valeur sur le marché des livres d'occasion. Des bénévoles s'occupent d'en estimer le prix et de les mettre en ligne pour la vente. Ils apportent ainsi de nouvelles ressources à la bibliothèque. De beaux livres donnés, mieux encore des ouvrages rares, s'ils n'ont pas leur place dans les rayons peuvent servir ainsi la Bibliothèque.
- Alimenter la vente de livres à l'approche de Noël. Chaque année la Bibliothèque diocésaine organise sa « foire aux livres » où elle met en vente, à petits prix, les ouvrages sortis du catalogue. Mais pour être attractive cette vente doit présenter un éventail d'ouvrages bien plus large que les livres religieux : reportages, romans, littérature française, livres richement illustrés, histoire contemporaines etc. Bon nombre de livres donnés peuvent alimenter la vente de Noël et soutenir financièrement la Bibliothèque.

• Conclusion. La Bibliothèque diocésaine compte toujours sur les livres donnés. Vous êtes libres de choisir ce que vous souhaitez lui transmettre. Mais vous le comprenez, les bibliothécaires savent fort bien ce qui peut lui être utile d'une façon ou d'une autre. Pensez à les consulter et à leur faire signe.

Bernard Jehan

Projets de l'association pour cette nouvelle année :

En dépit de la morosité ambiante, l'association songe malgré tout à différents projets pour cette année 2021.

La bibliothèque envisage de mettre en place un fonds délocalisé à Béthanie, des livres seraient laissés à disposition pour les personnes participant aux différentes formations qui y seront organisées.

Par ailleurs, Paul Edot, responsable du Service Evangélisation des jeunes et pour les vocations, a rencontré Sophie Legallet pour un partenariat. L'idée est de promouvoir la culture chrétienne auprès des jeunes de 12 à 30 ans et de jeunes professionnels et de créer pour ce faire une bibliothèque/médiathèque qui passerait dans les 8 doyennés. La bibliothèque proposerait régulièrement des nouveautés littéraires, musicales artistiques, culturelles en général.

Un autre projet serait de constituer un groupe de lecture pour lire la Bible. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à le faire savoir à Sophie Legallet. Il faudrait en envisager la fréquence (mensuelle, par quinzaine, ...) et le jour. Enfin nous espérons pouvoir reprendre nos "thé au logis".

Claire Boivin

Compte-rendu d'activité 2020 de l'archiviste :

Cette année fut très particulière avec deux situations très différentes : l'épidémie de la Covid 19 et le départ des résidents du CAD. La gestion des archives fut avec la Covid 19 profondément modifiée. Elle nécessita d'adopter des mesures barrières après que le confinement général eut été levé.

La levée du confinement qui avait été décrété le mardi 17 mars 2020 à partir de 12 heures, puis, son renouvellement pour 15 jours supplémentaires, le 31 mars 2020, me firent entrer dans une période propice à la mise en œuvre de travaux qui pouvaient se faire à la maison. Les chercheurs ne se sont pas bousculés et ce fut en contrepartie une envolée de demandes par courrier électronique.

Le confinement fut cependant un avantage considérable. J'ai beaucoup hésité au commencement à me déplacer vers le magasin d'archives ne sachant trop comment interpréter les autorisations de sortie.

Ce fut l'occasion idéale pour me confiner dans le magasin, redémonter des travées incomplètes pour en récupérer les tablettes afin de pouvoir accroître cette capacité de conservation. Je suis allé au bout du bout des possibilités linéaires.

L'exiguïté des locaux est de plus en plus oppressante mais j'ai pu continuer de collecter des archives et répondre aux attentes. Un déshumidificateur a été mis en service le 1^{er} septembre 2020, en remplacement d'un appareil défectueux depuis un an. Son efficacité est avérée puisque ce sont 10 bacs d'eau qui ont été récupérés entre le 1/9 et le 28/9 : jour de l'installation du raccordement permanent. Le deuxième appareil est tombé en panne. L'intervention d'un technicien doit se faire afin de déterminer ce qui pourra être fait pour le rendre fonctionnel ou le remplacer. L'unique appareil permet de maintenir la bonne hygrométrie (55% d'humidité, voire un peu moins).

Le brassage d'air est important et les appareils de chauffage sont mis à l'épreuve du réchauffement de l'air dont il faut maintenir une température constante.

Les archivistes diocésains normands se sont tout de même rencontrés, ad minima à Rouen, le jour de l'assemblée générale. C'est un temps essentiel entre nous qui partageons les mêmes difficultés.

Il y a eu cette année plusieurs collectes de papiers de prêtres décédés ou de prêtres souhaitant déposer leurs archives avant de déménager. Plus de 150 ml d'archives ont été traitées cette année 2020. L'effort va se porter sur les livres paroissiaux qui sont conservés aux ADCA (archives du diocèse de Coutances et Avranches). Plusieurs centaines à conditionner dans des boîtes à monter. C'est un préambule indispensable afin qu'ils soient conservés dans les meilleures conditions possibles. Ils pourront ainsi être cotés afin que nous sachions très précisément ce qu'il y a.

Les dossiers paroissiaux, une sous-série créée par mes prédécesseurs qui est devenue, au fil du temps, un peu fourre-tout tant j'y découvre des documents divers. J'en extrais par exemple les articles de presse qui n'ont pas à y être afin de les mettre dans une autre série dédiée aux coupures de presse par paroisse ou annexe paroissiale. Je fais de même à propos de documents de l'Ancien régime et de la Révolution française, c'est-à-dire jusqu'aux années 1791-1793.

Après, la question ne se pose plus puisque c'est une période de clandestinité. L'important de la tâche est de mettre à profit tout moment utile pour participer à la création d'inventaires, il n'y a pas pire que de ne pas savoir ce qu'il y a et bien souvent je ne puis aller jusqu'à la pièce. Mais j'essaie de m'assurer qu'aucun document important en dehors d'une liasse dédiée ne puisse échapper à l'attention. S'il suffisait de ranger les archives, cela n'aurait aucun intérêt et ce serait une masse documentaire sans intérêt puisqu'il serait impossible de dire quoi que ce soit. J'ai mis ainsi en ordre plus de 150 ml d'archives.

Le fonds du carmel du Saint-enfant Jésus de Saint-Pair est presque terminé. Quelques dossiers (3-4 ml) sont avant tout des dossiers constitués par l'archiviste du Carmel à partir de coupures de presse, d'extraits de

magazines et autres revues. La partie strictement archivistique est connue ainsi que les documents iconographiques (quelques centaines de tirages papier photographiques). Les premiers fonds numériques arrivent. Ils sont simplement conservés dans les disques durs. Il va falloir trouver les moyens et les dispositifs pour conserver ces dossiers numériques.

C'est une aventure qui commence, de plus en plus d'ecclésiastiques utilisent le traitement numérique du fonctionnement et des activités paroissiales. Il faut penser à poser la question du devenir de ces archives essentielles et qui doivent être conservées comme les autres supports.

J'espère bien que le fonctionnement ne sera pas trop compliqué pour l'année qui s'ouvre.

Jacky Brionne

Archives diocésaines : consultation sur rendez-vous, tel : 02.33.76.75.86 ou par mail : archives@diocese50.fr

La Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel

En mai 2019, une équipe de chercheurs de l'Université de Caen a étudié dans le fonds ancien de la Bibliothèque diocésaine de Coutances des imprimés anciens provenant de l'abbaye du Mont Saint-Michel. Ces imprimés seront présentés sur le site de la Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel.

La *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel* est le résultat d'une collaboration de recherche entre l'Université de Caen Normandie, le CNRS et la Ville d'Avranches. Le site, mis en ligne en avril 2017, permet aujourd'hui de découvrir le contenu de la bibliothèque monastique montoise dans l'état où il se trouvait lors de sa nationalisation et de son dépôt au district d'Avranches en 1792. Il fournit les notices descriptives des ouvrages, manuscrits et imprimés, provenant du Mont-Saint-Michel et conservés à Avranches et il permet la consultation d'images issues de trois campagnes de numérisation (2004, 2009, 2016-2017) : *fac-simile* intégraux en ce qui concerne les manuscrits, reproductions des pages de titres ou des pages annotées pour les imprimés.

C'est, en effet, un fonds documentaire d'une richesse et d'un intérêt exceptionnels qui est parvenu jusqu'à nous malgré les aléas et les pertes qui ont pu affecter la bibliothèque du Mont au fil du temps. Le fonds préservé à Avranches est d'autant plus précieux que le chartrier de l'abbaye, qui était conservé aux Archives départementales de Saint-Lô, a été détruit lors des bombardements de juin 1944 : cahiers et livres des moines constituent donc désormais nos principales sources pour appréhender la vie de la communauté dans toutes ses dimensions : pratiques liturgiques, préoccupations spirituelles ou intellectuelles, mais aussi gestion matérielle.

Bien que les documents conservés s'échelonnent du VIII^e au XVIII^e siècle, l'intérêt des historiens s'est essentiellement porté sur l'âge d'or du scriptorium et les siècles suivants n'ont pas bénéficié de la même attention.

De nombreux pans de l'histoire de la bibliothèque montoise, et de la vie intellectuelle qu'elle suppose, demeurent dans l'ombre et les chantiers qui s'ouvrent à la recherche sont nombreux... Par exemple, la réalisation de la *Bibliothèque virtuelle* a été l'occasion d'un travail de repérage et d'identification des ouvrages imprimés provenant du Mont-Saint-Michel qui n'avait jamais été réalisé auparavant.

Une première enquête, basée sur les inventaires révolutionnaires, a permis d'établir le catalogue des imprimés montois présents dans les fonds patrimoniaux d'Avranches et le travail se poursuit sur d'autres bibliothèques. Identifiés grâce à leur ex-libris mauriste, au moins douze livres et cinq brochures imprimés provenant de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye sont conservés dans le fonds ancien de la Bibliothèque diocésaine de Coutances.

Catherine Jacquemard

Adresse de la *Bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel* :
<https://www.unicaen.fr/bvmsm/>

Association des Amis de la Bibliothèque et des Archives
du diocèse de Coutances et Avranches
B.P. 219, 50202 Coutances cedex

amisbibdioc.coutances@gmail.com

- Adhésion : 12€ ou plus (Pour tout versement égal ou supérieur à 45€, un reçu fiscal vous sera adressé)
- Etudiant, chomeur : 7€

NOM

PRENOM.....

Adresse.....

Commune.....Code postal.....

Courriel.....@.....

adhère à l'Association des Amis de la Bibliothèque et des Archives du diocèse de Coutances et Avranches pour l'année 2021

Ci-joint un chèque établi à l'ordre de l'Association Amis Bibliothèque et Archives

•••

J'accepte je refuse que l'Association diocésaine de Coutances utilise ou vende mes coordonnées postales et électroniques pour un appel aux dons.

Application de la loi Règlement Général pour la Protection des Données du 21 avril 2016.

DateSignature.....